

M. Rose: A propos du même rappel du Règlement . . .

M. l'Orateur adjoint: Il n'y en a vraiment pas. Je crois avoir tranché la question. Je devrais peut-être donner la parole à l'orateur suivant.

M. Rose: Puis-je alors invoquer le Règlement? Sans doute ai-je épuisé tout mon temps de parole néanmoins, j'aimerais préciser que je n'avais pas l'intention d'induire la Chambre en erreur. Le député pensait que j'avais donné à entendre que Vancouver avait répudié les Jeux olympiques d'hiver. Puis-je rappeler au député que Vancouver agissait en tant que ville, et que c'est la province de la Colombie-Britannique qui les a tout d'abord répudiés.

M. l'Orateur adjoint: Voilà qui confirme ce que je disais il y a quelques minutes. Les députés ont agi tous les deux de la même façon. Ils invoquent le Règlement pour se disputer. C'est ce genre de choses qui nuit beaucoup à nos travaux. En ce qui concerne la Présidence, il n'y a rien à faire. Nous appliquons la méthode que nous avons nous-même établie, de donner la parole aux députés qui invoquent le Règlement, mais c'est à tort qu'ils le font. J'ose espérer que les députés n'insisteront pas sur leur droit d'agir ainsi, facilitant d'autant nos travaux.

● (1650)

[Français]

M. Jean-Marie Boisvert (Drummond): Monsieur le président, en 1976, un événement grandiose, prestigieux, se déroulera au Canada; ce sera la tenue des Jeux olympiques à Montréal. Il s'agit d'un événement d'envergure nationale, qui ne touche pas seulement une ville ou une province, mais le pays tout entier.

Devant un tel événement, le gouvernement a une part de responsabilité pour assurer que ce soit un succès total, pour que les gens qui vont y participer soient heureux de le faire, et pour qu'enfin, s'il y a des conséquences moins heureuses sur le plan financier, qu'il puisse là aussi y participer.

Dans le projet de loi à l'étude, aucune disposition, malheureusement, ne permettrait au gouvernement fédéral d'assumer ses responsabilités pléines et entières, et qui, en cas de déficit, permettrait au gouvernement fédéral de payer sa part. On dit tout simplement que la loi prévoit une mise en circulation de pièces de monnaie canadienne et de timbres. On constate que le gouvernement fédéral devient marchand ambulant, qu'il va vendre de la monnaie et des timbres aux Canadiens et aux visiteurs de l'étranger, et qu'il limite à cela sa participation, sauf en ce qui concerne la somme de \$500,000 qu'il va consentir en marge de crédit au Compte qu'il va ouvrir pour les Jeux olympiques.

C'est une participation, je ne dirai pas passive, mais neutre, puisqu'il n'y a pas plus d'engagement que cela. Peut-être que le gouvernement, dans les circonstances, tend l'oreille vers l'opinion publique et constate, comme on l'a constaté chez le Nouveau parti démocratique, que la population du reste du pays n'est peut-être pas tellement en faveur de grandes largesses envers le Québec. C'est ainsi qu'on a senti, dans l'Ouest du pays, les réticences à organiser une loterie nationale pour permettre le financement de ces Jeux. Tant et aussi longtemps que le gouvernement fédéral se constituera en intermédiaire, ou encore en vendeur de pièces de monnaie, il est inquiétant, pour le succès des Jeux olympiques, de se demander qui assumera les frais, mais il est à prévoir qu'il y aura déficit à la fin de tout cela. Quand on constate que les Jeux olympiques vont

Jeux olympiques—Bill

coûter 310 millions de dollars, il est bien entendu qu'il est possible, même si c'est un succès, qu'il y ait un déficit de quelques millions.

Il ne faudrait pas, à mon sens, que ce soit toujours la province de Québec et la ville de Montréal qui défrayent le coût de tels événements. Comme pour l'Expo 67, un événement de cette envergure amène du prestige au pays en entier. On peut féliciter le maire Drapeau du dynamisme qu'il manifeste dans la direction de sa ville. Après la tenue de l'Expo 67, obtenir que les Jeux olympiques d'été de 1976, soient tenus à Montréal mérite plus d'encouragement que cela par le gouvernement fédéral.

Je me demande jusqu'à un certain point, après avoir constaté la bouderie et les réticences des autres régions du pays, s'il n'y aurait pas lieu, lors des Jeux olympiques d'été de 1976, d'organiser deux délégations canadiennes: une canadienne-anglaise et l'autre canadienne-française. Si je me souviens bien, lorsque l'initiateur des Jeux olympiques modernes a mis son plan en application, il s'agissait d'un plan de paix pour permettre à tous les peuples de s'unir, fraterniser et se rencontrer. Alors, je me demande s'il n'y aurait pas lieu, au Canada, de faire la même chose pour permettre aux Canadiens anglais de rencontrer les Canadiens français; je pense que cela ne ferait pas de tort et nous aiderait peut-être à nous comprendre lorsqu'il s'agira de payer la note.

On n'insistera pas assez sur l'importance des Jeux pour le Canada, surtout pour la jeunesse. On constate, selon les rapports qui ont été présentés, les enquêtes qui ont été faites, que sur le plan physique, les Canadiens ne sont pas en très bonne condition et seraient même classifiés parmi les peuples les moins bien préparés et les moins bien conditionnés. Les Jeux olympiques vont avoir une importance très grande à ce sujet-là, en motivant les jeunes pour leur faire faire des exercices physiques, pour leur permettre de se développer et se mettre en valeur, en évidence. Les Jeux olympiques vont avoir une bonne influence sur le plan physique; ils vont également avoir une bonne influence sur le plan moral, et c'est ainsi qu'en organisant les Jeux pour toutes les nations du monde, on aura une participation du Canada beaucoup plus forte que lors des Jeux olympiques précédents. On va donc permettre à la jeunesse de se développer, de s'occuper. On va donc indirectement combattre la délinquance et ainsi créer un climat plus sain au pays.

Si l'on a beaucoup d'intérêt dans le développement de la jeunesse, il y a aussi beaucoup à retirer de la publicité que le Canada se fera lors de cet événement. Le Canada, à l'occasion de ces Jeux, sera à la fine pointe de l'actualité. Dans tous les pays du monde, nous allons être «à la une»; c'est donc dire que, par les touristes, par les hommes d'affaires qui viendront à cette occasion, nous pourrions plus facilement discuter d'investissements, de commerce extérieur. Ce sont des avantages que le Canada et les provinces vont retirer.

Il y a également des avantages à retirer sur le plan de la taxation, des revenus, pour les gouvernements fédéral, provincial et municipal. Le gouvernement fédéral retirera beaucoup d'argent à cause des constructions qui seront faites à Montréal, grâce à des taxes de toutes sortes, payées par les Canadiens et par les étrangers qui viendront au Canada.

Alors, ce point de vue là pourrait inciter le gouvernement fédéral à ajouter un article dans le bill pour permettre le paiement du déficit possible. Cette lacune du bill pourrait être comblée.